

Réunion du 6 novembre 2024 (siège du District)

Procès-verbal N° 15

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM. Lionel ERAY, Guy MARTIN, Jean-Claude PIBOIN, Bernard MAY

**RAPPEL : à compter du 3 novembre 2024 et jusqu'à fin février 2025, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h00.**

## COMPÉTITIONS MASCULINES

### INFORMATIONS

#### Rappel

- Concernant la programmation des rencontres en lever de rideau des matchs départementaux, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau **se joueront à 12h30 au lieu de 13h00 pour les horaires d'été et 12h00 au lieu de 12h30 pour les horaires d'hiver (décision Comité de Direction du 26/08/24).**
- Planning de journée  
En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.
- Correspondance  
Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.
- Terrain impraticable  
Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

## 1 – MATCHS NON-JOUES

### DEPARTEMENTAL 1

**CHARRIN 1 / COULANGES 1** – match n°50039.1 du 27/10/2024 à fixer en raison de la qualification de Coulanges en Coupe de France à cette date.

### DEPARTEMENTAL 3 poule A

**CIE IMPHY 2 / PREMERY 1** – match n°50294.1 du 22/09/2024 – fixé au 17/11/2024.

### DEPARTEMENTAL 4 poule A

**LUTHENAY 2 / LUZY MILLAY 2** – match n° 50688.1 du 27/10/2024 – fixé au 17/11/2024

**CERCY 2 / COSSAYE 2** – match n°50687.1 du 27/10/2024 – fixé au 08/12/2024 à 12h

### DEPARTEMENTAL 4 Foot à 8

**E. MOUX BRASSY 2 / FOURCHAMBAULT 3** – match n°51109.1 – fixé au 10/11/2024 à 14h30

## 2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 10 novembre 2024

### DEPARTEMENTAL 2 poule B

**NEVERS BANLAY 2 / MOULINS 2** – match n°50179.1

En raison de la programmation d'un match de R2 à 14h30 sur le même terrain, la Commission avance cette rencontre à 12h.

### DEPARTEMENTAL 3 poule A

**ST PIERRE 2 / PREMERY 1** - Match n° 50321.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre.

Match retour à St Pierre.

Accord de la Commission.

### DEPARTEMENTAL 4 poule A

**FC DECIZE 3 / CERCY 2** – match n°50693.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour décaler cette rencontre à 14h30.

Accord de la Commission.

### 3 – COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

La commission repositionne le match CERCY D2 – FC DECIZE R2 (n°51165.1) au 15 décembre 2024, en raison du report de match de l'équipe réserve au 17 novembre 2024 et la participation de l'équipe première en Coupe de Bourgogne Franche Comté à cette même date .

### 4 – DOSSIER TRANSMIS / COURRIEL

- Commission Statuts, Règlements et Obligations des clubs de la LBFC en date du 31/10/2024  
La Commission prend connaissance de la décision de la Commission SROC donnant le club de ST SAULGE en règle à compter du 25/10. En conséquence la Commission annule le retrait d'1 point pour la journée du 27/10/2024.

## COMPETITIONS FEMINIENS

### 1 - DOSSIER TRANSMIS/COURRIEL

- Courriel du club de l'US SEMUR EPOISSES. Pris note

### 2 – FORFAITS

FC NEVERS 2 / GUERIGNY URZY 1 – match n°50636.1 du 02/11/2024  
Forfait de GUERIGNY URZY.  
Amende 40€

### 3 – COMPOSITION DES GROUPES DEUXIEME PHASE

POULE ELITE = BRASSY – CLAMECY - ENT CORBIGNY/CHATEAU – COSSAYE – COULANGES - FC NEVERS 2 - FC DECIZE - LA CHARITE

POULE CONSOLANTE = CHARRIN – ESN58- FC NEVERS 3 – GUERIGNY – ENT POUILLY/MARZY – ST REVERIEN – VARZY

**La reprise est prévue le dimanche 17 novembre 2024.**

**PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024 A 17H15**

Le Président  
Michel PINGUET



La secrétaire  
Anne-Cécile SIMOES



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.